

L'Office fédéral de la culture Rapport annuel 2016



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

L'essentiel en bref	5
Création culturelle	15
Culture et société	27
Cinéma	41
Patrimoine culturel et monuments historiques	47
Musées et collections	55
Chiffres Office fédéral de la culture	65

L'essentiel en bref

Le nouveau message culture est entré en vigueur en 2016. Dans ce message, qui porte sur la période 2016 à 2020, le Conseil fédéral formule sa stratégie en matière de politique culturelle. Face aux mutations profondes qui touchent la société et la culture, il a défini trois axes d'action : renforcer la participation du plus grand nombre à la vie culturelle, promouvoir la cohésion sociale et le respect des minorités linguistiques et culturelles et mettre à profit le potentiel de création et d'innovation de la culture pour le développement de la Suisse. Chacun de ces trois axes répond à un défi spécifique, s'adresse à des groupes précis et met en œuvre des mesures ciblées.

L'Office fédéral de la culture a amorcé la mise en œuvre de cette stratégie pendant l'année sous rapport. Des ordonnances départementales définissent les conditions d'application des mesures annoncées. De nouveaux régimes d'encouragement sont entrés en vigueur en 2016 et d'autres ont été révisés. L'élaboration des bases légales nécessaires à la mise en œuvre du message culture était achevée à la fin de l'année.

S'agissant de l'organisation de l'office, quelques nouveautés sont venues ponctuer l'année 2016. La Phonothèque nationale suisse a été intégrée dans la Bibliothèque nationale suisse. Dans le domaine du Patrimoine culturel et des monuments historiques, l'Office fédéral de la culture gère à présent directement l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Par ailleurs les travaux préparatoires à la mise en place du Nouveau modèle de gestion (NMG) se sont poursuivis pour son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

On trouvera ci-dessous quelques indications sur les domaines couverts par l'Office fédéral de la culture. Elles fournissent un éclairage sur les axes prioritaires de l'année 2016 :

Création culturelle

→ L'Office fédéral de la culture a décerné pour la quatrième fois les Prix suisses de littérature. En présence du conseiller fédéral Alain Berset, sept auteurs et autrices ont été récompensés. Suivant la recommandation du Jury fédéral de littérature, Alberto Nessi a été honoré du Grand Prix suisse de littérature 2016 pour l'ensemble de son œuvre. Le Prix spécial de traduction est allé à Hartmut Fähndrich.

- Début 2016, un jury composé de cinq personnes a choisi 18 ouvrages parus en 2015 pour être les Plus beaux livres suisses de l'année. Le prix Jan Tschichold couronnant des réalisations remarquables dans le domaine du livre d'art a été remis au designer et typographe Ludovic Balland.
- L'Office fédéral de la culture a décerné pour la troisième fois les Prix suisses de théâtre en ouverture de la Rencontre du Théâtre Suisse à Genève et en présence du conseiller fédéral Alain Berset. Sur recommandation du Jury fédéral du théâtre, le Grand Prix suisse de théâtre / Anneau Hans Reinhart 2016 a été décerné au théâtre HORA. 400asa, Jean-Quentin Châtelain, Barbara Frey, Germain Meyer et le Junge Theater Graubünden ont chacun reçu un Prix suisse de théâtre. Le Prix suisse de la scène 2016 est quant à lui revenu à la compagnie Bacçalà. La Rencontre du Théâtre Suisse a confirmé qu'elle avait pris ses marques en tant que rencontre nationale du monde théâtral suisse ; sept productions issues de l'ensemble du pays y étaient présentées.
- Les expositions des Swiss Art Awards et Swiss Design Awards ont à nouveau eu lieu parallèlement à Art Basel. Ainsi le public national et international a pu découvrir les créations les plus intéressantes de l'art et du design suisse pour lesquelles ces deux concours sont des plates-formes de promotion essentielles. Lors des expositions, et en présence du conseiller fédéral Alain Berset, onze artistes et treize designers ont été couronnés dans les domaines des arts graphiques, de l'architecture et de la médiation culturelle (critique, édition, exposition).
- Les Grands Prix suisse d'art / Prix Meret Oppenheim 2016 ont été décernés à la curatrice Adelina von Fürstenberg, à l'artiste Christian Philipp Müller, et à l'architecte et auteur Martin Steinmann.
- Les Grands Prix suisses de design 2016 ont récompensé le designer de meubles et architecte d'intérieur Hans Eichenberger, la designer textile Claudia Caviezel et le graphiste Ralph Schraivogel.
- Les Prix suisses de danse sont décernés tous les deux ans (2013, 2015, la prochaine édition étant prévue en 2017). Dans l'intervalle, trois projets relevant du patrimoine de la danse ont été récompensés : un projet de recherche consacré à Sigurd Leeder comprenant une exposition et des représentations, un méta-catalogue de textes édités ayant pour thème la danse en Suisse et une publication sur trois symposiums « MonteDaDa ».
- Le Grand Prix suisse de musique 2016 a été attribué à la chanteuse, autrice et compositrice de musique de film Sophie Hunger. Le prix lui a été remis à Lausanne en présence du conseiller fédéral

Alain Berset. La lauréate a été désignée sur proposition du Jury fédéral de musique parmi 15 nominés.

→ Les prix suisses sont complétés par des mesures de promotion à long terme comme des expositions sur des plates-formes internationales, des tournées de lecture, des publications et des mesures de promotion sur internet et les médias sociaux, toutes mesures propres à donner une large visibilité aux artistes.

→ L'ordonnance du DFI instituant un régime d'encouragement des maisons d'édition pour les années 2016 à 2020 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Elle permet notamment de soutenir le travail « immatériel » qui accompagne la production physique de livres (de la lecture des manuscrits jusqu'au contact avec les auteurs en passant par l'édition proprement dite).

→ S'agissant de la culture numérique, une nouvelle ordonnance a permis à l'Office fédéral de la culture de soutenir une vingtaine de projets de discussion relatifs à la politique culturelle et à la numérisation.

→ Plusieurs ordonnances ont été adaptées, dont celle relative aux organisations professionnelles. De plus, les contrats de prestations pour la période 2017 à 2020 conclus avec des associations ont été mis au concours.

Culture et société

→ Le nouveau régime d'encouragement relatif au renforcement de la participation culturelle est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Il s'agit là d'un des axes d'action du message culture 2016 à 2020. Le nouvel art. 9a LEC adopté par le Parlement autorise l'Office fédéral de la culture à soutenir des projets de tiers relatifs à la participation parallèlement aux mesures d'encouragement propres aux différents domaines (culture cinématographique, promotion de la lecture, formation musicale, culture populaire, etc.). Les deux premières mises au concours ont été lancées en 2016 (60 candidats, dont 14 ont obtenu un soutien pour un montant global de près de 700 000 francs).

→ La mise en œuvre du nouvel article constitutionnel sur le renforcement de la formation musicale (art. 67a Cst.) a débuté en 2016. Depuis le 1^{er} janvier, les écoles de musique publiques sont soumises aux nouvelles dispositions légales réglant leur structure tarifaire. Le nouveau programme d'encouragement « jeunesse et musique » (J+M) a également franchi une première étape pendant l'année sous rapport. Ce programme entend amener les enfants et les jeunes à pratiquer des

activités musicales, promouvant ainsi leur développement et leur épanouissement aux plans pédagogique, social et culturel. Il consiste principalement à soutenir financièrement des cours et des camps J+M ainsi que la formation des futurs moniteurs J+M. Les premières formations ont eu lieu en septembre 2016 ; les organisateurs de cours et de camps peuvent déposer leur demande de soutien depuis novembre de la même année.

→ L'Office fédéral de la culture a été chargé de préparer un projet de consultation concernant la révision de la loi sur les langues (art. 15 LLC). Cette révision avait pour objectif de renforcer la place des langues nationales dans l'enseignement. Le Conseil fédéral a ouvert la consultation le 6 juillet ; le délai de réponse était fixé au 14 octobre. Il a pris connaissance des résultats lors de sa séance du 16 décembre et décidé de renoncer à intervenir pour l'heure. Toutefois, il a chargé le Département fédéral de l'intérieur de réexaminer la question, en entente avec les cantons, si l'un de ces derniers s'écartait de manière décisive de la solution harmonisée en matière d'enseignement des langues.

→ La Confédération et les cantons entendent également donner un nouvel élan à la promotion des échanges linguistiques et de la mobilité dans et à l'extérieur du pays. En février 2016, l'Office fédéral de la culture, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont donc décidé de créer une nouvelle agence commune. La Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) a vu le jour le 24 mars 2016 et a commencé son activité le 1^{er} octobre.

→ S'agissant du soutien de projets relatifs au plurilinguisme, un accent particulier sera mis pendant la période 2016 à 2020 sur la promotion de l'italien hors de l'espace italophone. Cette mesure découle de l'axe d'action « cohésion sociale » du message culture 2016 à 2020. En 2016, l'Office fédéral de la culture a soutenu six projets relatifs à l'enseignement de l'italien dans le cadre scolaire (sensibilisation, information, maturité bilingue).

→ Le 26 avril 2016, l'Office fédéral de la culture a organisé une journée nationale de la promotion de la lecture dans le cadre du Salon du livre et de la presse de Genève. Cette manifestation se rattache au volet « renforcement de la promotion de la lecture » du message culture 2016 à 2020. Le débat a contribué à façonner la nouvelle ordonnance entrée en vigueur le 5 juillet 2016. Les premières contributions à des projets, allouées sur mise au concours, ont été versées en décembre 2016 déjà.

→ L'Office fédéral de la culture et la Haute école pédagogique du Nord-Ouest (FHNW) ont organisé, pour la douzième et dernière fois, un colloque sur le thème de l'illettrisme. *Les apprenants comme acteurs – contributions concrètes à la sensibilisation dans une dynamique d'échange européen* s'est penché sur le travail et l'organisation de groupes d'apprenants issus de cinq pays d'Europe. Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la formation continue (LFCo), le dossier de la lutte contre l'illettrisme est passé au SEFRI en 2017.

→ Le groupe de travail dirigé par l'Office fédéral de la culture qui a pour mandat d'examiner les possibilités d'amélioration des conditions-cadres des minorités yéniches, manouches et roms, s'est réuni pour la première fois en 2015. Ses travaux se sont conclus en juin 2016, concrétisés par une liste de recommandations portant sur les domaines des aires de séjour et de transit, de la culture, de la formation et des affaires sociales. Cette liste a servi de base au projet de plan d'action fédéral « Yéniches, Manouches, Roms » élaboré par l'Office fédéral de la culture. Lors de sa séance du 21 décembre 2016, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats intermédiaires du plan d'action et confirmé l'orientation prise. Il a chargé le Département fédéral de l'intérieur de poursuivre les discussions avec les conférences intercantionales compétentes concernant les domaines qui relèvent de la compétence des cantons.

→ En 2008, la Suisse a ratifié la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Depuis, elle est tenue de remettre tous les quatre ans, dans le cadre d'un processus participatif, un rapport sur l'état de sa mise en œuvre. La Suisse a présenté son deuxième rapport en 2016 ; celui-ci met l'accent sur l'identification et la mise en valeur de pratiques exemplaires. Un colloque organisé le 20 mai 2016 en collaboration avec l'Université de Fribourg faisait partie du processus d'élaboration du rapport.

→ La Suisse a également adhéré à la Convention de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2008. En octobre 2014, le Conseil fédéral a désigné huit traditions vivantes suisses qui seront candidates à la Liste du patrimoine immatériel. La Fête des Vignerons de Vevey est la première tradition suisse à faire son entrée sur cette liste ; elle y a été inscrite le 1^{er} décembre 2016. La deuxième candidature, le Carnaval de Bâle, a été déposée à l'UNESCO le 31 mars de la même année.

→ La mise à jour de la Liste des traditions vivantes en Suisse a débuté en mai en étroite collaboration avec les services cantonaux compétents. La population était invitée à participer et avait jusqu'au

31 août pour déposer ses propositions. Le projet *urban traditions – traditions dans l'espace urbain* a vu le jour à cette occasion. La nouvelle liste sera publiée en 2018.

→ Le 2 juin 2016, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et l'Office fédéral de la culture ont organisé au Musée d'Aarau un colloque sur le thème du crowdfunding dans la culture. Ce colloque faisait suite à une étude, publiée en mars 2016, qui pour la première fois se penchait sur l'importance et le potentiel du financement participatif de projets culturels en Suisse.

→ En juillet 2016, l'Office fédéral de la culture a publié une version actualisée de la statistique de poche sur la culture. Cet ouvrage présente de façon claire et concise des informations statistiques sur la culture et l'économie culturelle en Suisse.

Cinéma

→ Les nouvelles ordonnances sur l'encouragement du cinéma sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2016. L'ordonnance du DFI sur l'encouragement du cinéma (OECin) définit les conditions requises au niveau national pour pouvoir bénéficier de contributions à des projets et réglemente l'encouragement d'institutions telles que les festivals de films ou la Cinémathèque suisse. Elle contient également les dispositions relatives au PICS, le nouvel instrument de promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse. La deuxième ordonnance (OePiM) porte sur la présence du cinéma suisse sur la scène internationale et en particulier sur les mesures compensatoires MEDIA. Elle renforce également le soutien à l'exportation et la présence des films suisses aux festivals internationaux.

→ L'Office fédéral de la culture a conclu des conventions de prestations avec neuf festivals cinématographiques au rayonnement national et international pour la période 2017 à 2020. (Seize festivals se sont portés candidats pour recevoir un soutien).

→ Le projet d'archivage numérique de la Cinémathèque suisse a été lancé. Pour la période 2016 à 2020, l'Office fédéral de la culture a passé des conventions de prestations avec la Cinémathèque suisse, avec Focal pour la formation et Swiss films pour la promotion internationale.

→ En présence du Conseiller fédéral Alain Berset, l'Office fédéral de la culture a, le 18 mars 2016, décerné le Prix du cinéma suisse dont la 19^e édition se tenait à Zurich. *Köpek* d'Esen Isik a reçu le « Quartz »

du meilleur film de fiction, *Above and below* de Nicolas Steiner celui du meilleur documentaire. Beren Tuna a reçu le prix de la meilleure interprétation féminine pour son rôle dans *Köpek* et Patrick Lapp celui de la meilleure interprétation masculine pour son rôle dans *La Vanité*. Le caméraman Renato Berta a été distingué pour l'ensemble de ses travaux dans le domaine du film d'auteur européen de ces 40 dernières années.

→ Le film d'animation *Ma Vie de Courgette* de Claude Barras est le film suisse qui a remporté le plus de succès au plan international. Après une participation très remarquée à la « Quinzaine des réalisateurs » du festival de Cannes, le film a obtenu plus de trente prix et nominations. *Ma Vie de Courgette* a été vendu à plus de trente pays sur trois continents.

→ *Ma Vie de Courgette* a encore été le film qui a connu le meilleur lancement en salle en 2016 (plus de 144 000 entrées). *Schellenursi* en a atteint plus de 100 000 (total 450 000). S'agissant des documentaires, *Alpzyt* se détache avec plus de 40 000 entrées. La part de marché des films et des coproductions suisses est restée stable par rapport à l'exercice précédent (7,4 % contre 7,7 en 2015)

Patrimoine culturel et monuments historiques

→ Un groupe de travail interdépartemental placé sous l'égide de l'Office fédéral de la culture a commencé à élaborer la stratégie fédérale d'encouragement de la culture contemporaine du bâti. Une rencontre le 28 novembre a permis de rassembler l'ensemble des acteurs concernés.

→ A l'occasion de l'Année du jardin, l'Office fédéral de la culture, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ont présenté les techniques permettant de conserver le caractère des jardins historiques et de promouvoir la biodiversité. L'année a été ponctuée de nombreuses visites de jardins propriétés de la Confédération et par la parution de la publication *Art des jardins et biodiversité*.

→ L'Office fédéral de la culture, en collaboration avec le canton de Genève, prépare un projet pilote de planification solaire globale de la commune de Carouge. Il s'agit de démontrer qu'il est possible de conjuguer utilisation optimale de l'énergie solaire et conservation du site. Le projet s'achèvera en 2017 et les enseignements qui en seront tirés bénéficieront à d'autres communes.

→ L'Office fédéral de la culture a publié en 2016 les derniers volumes de la collection *Inventaire fédéral des sites construits*

d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), qui sont consacrés aux cantons de Vaud et de Zurich.

→ Le 17 juillet 2016, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a inscrit l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial. Dix-sept réalisations de l'architecte réparties dans sept pays (France, Suisse, Argentine, Belgique, Allemagne, Japon et Inde) ont été retenues. Les bâtiments suisses sont la Petite Villa au bord du lac Léman (Corseaux, VD) et l'Immeuble Clarté (Genève, GE).

→ Conformément aux dispositions de la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine mondial, l'OFC a mis à jour la Liste indicative nationale des futures candidatures à la Liste du patrimoine mondial. Lors de sa séance du 9 décembre 2016, le Conseil fédéral a approuvé la révision de cette liste. Au cours des prochaines années, la Suisse soumettra deux candidatures : un site culturel, le pont sur la gorge du Salgina, et un site naturel, les anciennes hêtraies de Bettlachstock (SO) et de la Vallée de Lodano (TI).

Musées et collections

→ En 2016, l'Office fédéral de la culture a pour la première fois soutenu financièrement les recherches de provenance des musées suisses. Il est ainsi possible d'intensifier les recherches de provenance des œuvres d'art et de leur apporter un éclairage scientifique permettant de déterminer si ces œuvres ont pu être volées ou confisquées par les nazis. Le soutien fédéral permettra de publier et de rendre accessible à tout un chacun le résultat des recherches.

→ L'Office fédéral de la culture, sur mandat du Conseil fédéral, a publié le deuxième *Rapport sur l'état des travaux de la Confédération en matière d'art spolié à l'époque du national-socialisme*. Ce rapport porte sur la période 2011 à 2016, présente les résultats obtenus et décrit les actions à entreprendre pour les prochaines années.

→ L'Office fédéral de la culture a accordé des contributions d'exploitation aux musées, aux collections et aux réseaux de tiers ainsi que des aides financières et des contributions au financement des primes d'assurances pour les expositions temporaires. Les aides financières sont octroyées en application de l'ordonnance du DFI instituant un régime d'encouragement des musées, des collections et des réseaux de tiers en vue de la sauvegarde du patrimoine culturel pour les années 2016 et 2017.

- L'Office fédéral de la culture a élaboré une révision de l'ordonnance du DFI instituant un régime d'encouragement des musées, des collections et des réseaux de tiers en vue de la sauvegarde du patrimoine culturel pour les années 2018 à 2022, afin que ce texte puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Cette ordonnance réglera à partir de 2018 la mise au concours et l'allocation des aides financières.
- L'accord bilatéral révisé sur la protection du patrimoine culturel meuble conclu avec le Pérou est entré en vigueur le 19 octobre 2016. Cette révision renforce la protection des biens archéologiques antérieurs à 1500 apr. J.-C., pour lesquels le risque de pillage est particulièrement élevé.
- La Suisse a remis aux autorités italiennes à Berne cinq objets archéologiques importants datant du 6^e siècle av. J.-C. Ces objets avaient été remis à l'Office fédéral de la culture à l'issue d'une procédure pénale cantonale. Cette restitution souligne l'engagement commun de la Suisse et de l'Italie de combattre le commerce illicite des biens culturels, engagement renforcé par la conclusion en 2006 d'un accord bilatéral sur le transfert des biens culturels.
- En novembre 2016, la collection Oskar Reinhart «am Römerholz» à Winterthour lançait une nouvelle série d'expositions *Trésors cachés*, qui présente sur une courte période des œuvres rarement montrées.
- Le Musée Vincenzo Vela à Ligornetto a présenté les expositions temporaires *Pascal Schwaighofer – La classe stérile* et *Katja Snozzi – La nourrice de Rita Hayworth*. L'exposition de Katja Snozzi met en scène des portraits photographiques de centaines provenant de toute la Suisse.
- Le Musée des automates à musique de Seewen a présenté les expositions temporaires *Le dernier romantique ? Max Reger et l'orgue Welte-Philharmonie* et *Stella, Gloria et Edelweiss*, qui met l'accent sur la musique des boîtes à disque suisses.
- Le Musée du couvent Saint-Georges à Stein am Rhein a inauguré le 12 mai 2016 l'exposition temporaire *Aus der Luft – Stein am Rhein und die Höri in historischen Aufnahmen*.
- De nombreuses expositions et manifestations ont eu lieu dans les autres musées et collections de la Confédération. Le programme riche et varié proposé par les musées a incité les visiteurs à explorer les expositions et à se frayer leur propre chemin à travers les collections. Des informations détaillées sont disponibles sur les sites web des musées.

Nous tenons à remercier les collaboratrices et collaborateurs de l'Office fédéral de la culture pour leur engagement. Un grand merci également au Conseil fédéral, au Parlement et au secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur pour leur soutien et leur confiance.

Isabelle Chassot, directrice

Yves Fischer, directeur suppléant

Création culturelle

Chef de section

Danielle Nanchen

Budget 2016

10,5 millions de francs

Nombre de postes de travail

9,63 *

Nombre de collaborateurs

14,08 *

Bases légales

Art. 21 Cst. garantie de la liberté de l'art ;
art. 69 Cst. culture ;
loi sur l'encouragement de la culture LEC

* Moyenne 2016, sans les collaborateurs financés sur des fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des Hautes écoles

L'Office fédéral de la culture encourage une offre culturelle diversifiée et de qualité et soutient l'instauration d'un contexte favorable pour les acteurs et les organisations culturelles. La culture est aussi variée que ses formes d'expression : art, design, cinéma, littérature, danse, théâtre et musique représentent la majeure partie des activités créatrices du paysage culturel de notre pays. En apportant son soutien aux organisations culturelles, l'Office fédéral de la culture s'efforce d'assurer l'existence d'un terreau favorable à la création. Chaque domaine comporte ses spécificités et ses défis. L'Office fédéral de la culture s'adapte à cette diversité et reste à l'écoute des évolutions. Grâce à sa politique des prix, l'Office fédéral de la culture reconnaît les prestations extraordinaires dans chacun de ces domaines.

Art

Prix suisses d'art, acquisition d'œuvres d'artistes suisses pour les Collections d'art de la Confédération. L'Office fédéral de la culture est conseillé par la Commission fédérale d'art.

Concours suisse d'art

Lauréates et lauréats

Art

Alexandra Bachzetsis (1974, vit et travaille à Athènes / Bâle / Zurich)

Sylvain Croci-Torti (1984, vit et travaille à Martigny / Lausanne)

Aurélien Gamboni (1979, vit et travaille à Genève)

Florian Germann (1978, vit et travaille à Fuerteventura / Zurich)

Sophie Jung (1982, vit et travaille à Bâle / Londres)

Jan Kiefer (1979, vit et travaille à Bâle)

Dominique Koch (1983, vit et travaille à Bâle / Paris)

Gabriela Löffel (1972, vit et travaille à Berne / Genève)

Reto Pulfer (1981, vit et travaille à Berlin)

Architecture

Dreier Frenzel (Yves Dreier, 1979, et Eik Frenzel, 1979, vivent et travaillent à Lausanne)

Critique, édition, exposition

Benjamin Sommerhalder, Nieves Zines (1977, vit et travaille à Zurich)

Montant total attribué pour les prix, y compris le coût de l'atelier,
les forfaits d'exposition et les coûts sociaux en question

532 500

Les œuvres des lauréates et lauréats et celles des artistes et architectes invités au second tour du Concours suisse d'art 2016 ont été présentées à l'exposition Swiss Art Awards qui s'est tenue lors de la foire d'art internationale Art Basel.

Grand Prix suisse d'art / Prix Meret Oppenheim

Lauréates et lauréats

Adelina von Fürstenberg, curatrice / Christian Philipp Müller, artiste /
Martin Steinmann, architecte et auteur

Montant total attribué (en francs)	120 000
------------------------------------	---------

Achats d'œuvres d'art

L'Office fédéral de la culture a effectué les acquisitions d'œuvres des artistes suivants pour les Collections d'art de la Confédération :

Marc Bauer / Guido Baselgia / Anton Bruhin / Kim Seob Boninsegni /
Claudia Comte / Clare Goodwin / Christian Philipp Müller /
Roman Signer / Daniel Spoerri

Montant total attribué (en francs)	246 064
------------------------------------	---------

Design

Prix suisses de design, les plus beaux livres suisses, acquisition de travaux de designers suisses pour les Collections d'art de la Confédération. L'OFC est conseillé par la Commission fédérale du design.

Concours fédéral de design

Lauréates et lauréats

Photographie

Simone Cavadini (1988, vit et travaille à Paris)

Etienne Malapert (1991, vit et travaille à Lausanne)

Laurence Rasti (1990, vit et travaille à Onex)

Manon Wertenbroek (1991, vit et travaille à Lausanne)

Graphisme

Alice Franchetti (1991, vit et travaille à Genève)

Pause ohne Ende (Matthias Hachen, 1982, et Mischa Hedinger, 1984, vivent et travaillent à Zurich)

Teo Schifferli (1988, vit et travaille à Zurich)

Design de mode et design textile

Lucie Guiragossian (1991, vit et travaille à Lausanne)

Vera Roggli (1991, vit et travaille à Anvers)

Julian Zigerli (1984, vit et travaille à Zurich)

Produits et objets

Christophe Guberan (1985, vit et travaille à Boston)

VELT (Stefan Rechsteiner, 1980, und Patrick Rüegg, 1983, vivent et travaillent à Berlin)

Scénographie

Kollektiv Krönlhalle (Seraina Borner 1977, Barbara Brandmaier 1966, Markus Läubli 1968, Christoph Menzi 1970, Andrea Münch 1985, Thomas Stächelin 1979, vivent et travaillent à Zurich)

Les travaux des lauréates et lauréats et ceux des participants au second tour du Concours suisse d'art 2016 ont été présentés à l'exposition Swiss Design Awards qui s'est tenue lors de la foire d'art internationale Art Basel.

Montant total attribué (en francs) pour les prix et les cotisations sociales	344 500
Coût des ateliers, y compris les coûts de subsistance (en francs)	127 000

Grand Prix suisse de design

Lauréates et lauréats

Claudia Caviezel, designer textile / Hans Eichenberger, designer de meubles et architecte d'intérieur / Ralph Schraivogel, graphiste

Montant total des prix attribués et cotisations sociales (en francs)	124 800
--	---------

Acquisitions Design

L'Office fédéral de la culture a effectué les acquisitions d'œuvres des designers suivants pour les Collections d'art de la Confédération et a prêté ces œuvres en dépôt permanent au Museum für Gestaltung Zurich : Susi et Ueli Berger / Hans Eichenberger / Atelier Oi / Trix et Robert Haussmann / Primo Marghitola / Flaka Jahaj

L'Office fédéral de la culture a effectué les acquisitions d'œuvres des designers suivants pour les Collections d'art de la Confédération et a prêté ces œuvres en dépôt permanent au mudac, Lausanne : Christian Balmer / Natalie Luder / Sophie Boudouban / Bernhard Schobinger / Hans Stofer / Claudia Stebler

Montant total (en francs)

78 499

Concours « Les plus beaux livres suisses » / Prix Jan Tschichold du Département fédéral de l'intérieur

En 2016, 18 publications parues en 2015 ont été désignées « Plus beaux livres suisses ». Le catalogue présentant les résultats du concours est paru en mai 2016. L'exposition « Les plus beaux livres suisses 2015 » s'est ouverte en mai 2016 au Helmhaus de Zurich et a été présentée ensuite à Lavin en Engadine, à la Villa dei Cedri à Bellinzzone, à la Kunsthalle de Bâle et à l'ECAL (école cantonale d'art de Lausanne).

À l'étranger, les plus beaux livres suisses ont été montrés dans les villes suivantes : Paris (Centre culturel suisse), St. Petersburg (International Design School), Copenhague (Officin), Londres (Umlaut), Bruxelles (école de recherche graphique), Oslo (Grafill) et Vienne (Büchereien Wien). Un choix de livres a été présenté à la Foire du livre de Leipzig. D'autres sélections ont été présentées dans des salons internationaux, de Francfort à Mexico en passant par Taipei et New York.

Doté de 15 000 francs, le prix Jan Tschichold est allé au designer et typographe Ludovic Balland.

Coût total du concours (en francs)

143 782

Littérature

Prix suisses de littérature et politique de la littérature. L'Office fédéral de la culture est conseillé par le Jury fédéral de la littérature.

Prix suisses de littérature

Lauréates et lauréats

Giovanni Fontana, *Breve pazienza di ritrovarti*, Interlinea

Massimo Gezzi, *Il numero dei vivi*, Donzelli Editore

Yves Laplace, *Plaine des héros*, Fayard

Antoinette Rychner, *Le Prix*, Buchet Chastel

Ruth Schweikert, *Wie wir älter werden*, S. Fischer Verlage

Monique Schwitter, *Eins im Andern*, Literaturverlag Droschl

Leta Semadeni, *Tamangur*, Rotpunkverlag

Les Prix suisses de littérature 2016 ont été remis pour un ouvrage paru entre octobre 2014 et octobre 2015. Les lauréats remportent chacun le montant de 25 000 francs et bénéficient de mesures de soutien spécifiques afin de faire connaître l'ouvrage primé au niveau national. En particulier, l'Office fédéral de la culture promeut une « tournée de lectures », 20 au total dans toute la Suisse, et publie un recueil de textes des lauréats avec des traductions en allemand, français et italien.

Montant total attribué (en francs) pour les prix et les cotisations sociales

156 000

Grand Prix suisse de littérature / Prix spécial traduction

Lauréat du Grand Prix suisse de littérature

Alberto Nessi

Lauréat du prix spécial Traduction

Hartmut Fähndrich

Montant total attribué pour les prix (en francs)

80 000

Politique de la littérature

L'ordonnance du DFI instituant un régime d'encouragement des maisons d'édition pour les années 2016 à 2020 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Elle soutient notamment le travail « immatériel » qui accompagne la production physique de livres (de la lecture des manuscrits jusqu'au contact avec les auteurs en passant par l'édition proprement dite). Peu connu du grand public, ce travail fait de l'activité éditoriale un acteur indispensable de tout paysage culturel. Dans ce contexte, les mesures de promotion ne se limitent pas à allouer des aides ponctuelles à des projets précis, mais entendent soutenir durablement les structures du monde de l'édition par le biais de contrats de prestations. La mise au concours organisée au début de l'année 2016 a donné les résultats suivants : 46 maisons d'éditions recevront un soutien structurel pour la période 2016 à 2020, et 21 des primes d'encouragement pour la période 2016 à 2020. Une seconde mise au concours portant sur les primes d'encouragement pour la période 2019 et 2020 est prévue en 2018. Sur les 67 maisons d'édition soutenues, 43 se trouvent en Suisse alémanique, 19 en Suisse romande et 5 en Suisse italienne.

Montant total alloué pour les contributions structurelles (en francs)	1 489 944
Montant total alloué pour les primes d'encouragement (en francs)	120 000

Danse

Prix suisses de danse, mesures de sensibilisation et promotion. L'Office fédéral de la culture est conseillé par le Jury fédéral de la danse. Les Prix suisses de danse sont décernés tous les deux ans. La prochaine édition aura lieu en 2017 au Théâtre Equilibre à Fribourg, comme lors des éditions de 2013 et 2015.

Patrimoine culturel de la danse

Sigurd Leeder (Karin Hermes, BE)

Meta-catalogue de textes édités consacrés à la danse en Suisse

(Dorà Kiss, GE)

Publication sur MonteDaDa (Mona de Weerd; Andreas Schwab, ZH/BE)

Montant des prix alloués (en francs)

150 000

Mesures de promotion des prix suisses de danse 2013 dans le cadre de la fête de la danse en mai 2015. Présentation des prix suisses de danse 2015 dans le cadre de l'exposition «Bodenlos» au Kunsthaus Zofingen.

Théâtre

Prix suisses de théâtre, mesures de sensibilisation et promotion. L'Office fédéral de la culture est conseillé par le Jury fédéral du théâtre. Les Prix suisses de théâtre sont décernés tous les ans.

Prix suisses de théâtre

L'Office fédéral de la culture a décerné pour la troisième fois les Prix suisses de théâtre en ouverture de la Rencontre du Théâtre Suisse au théâtre de Winterthur. En marge de la cérémonie, la Rencontre du théâtre présente des productions suisses actuelles de très grande

qualité ; cette manifestation est soutenue par l'Office fédéral de la culture. Le prix suisse de la scène a été intégré aux prix de théâtre en 2015. La remise du prix a eu lieu le 14 avril à Thoune en ouverture de la Bourse Suisse aux Spectacles. Contrairement aux deux premières éditions, le prix « Actrice exceptionnelle / acteur exceptionnel » ne forme plus une catégorie distincte mais a été intégré aux autres prix.

Prix suisses de théâtre

Cinq lauréates et lauréats

400asa (ZH/BE): compagnie indépendante qui expérimente avec de nouvelles formes narratives interdisciplinaires.

Jean-Quentin Châtelain (GE): un acteur unique en son genre.

Barbara Frey (ZH): metteur en scène et la première femme à diriger un des plus grands théâtres de Suisse alémanique.

Germain Meyer (JU): médiateur de théâtre aux confins de la Suisse.

Junges Theater Graubünden (GR): travail théâtral de fond aux Grisons.

Les prix se montent à 30 000 francs en individuel et 50 000 pour les groupes.

Montant total des prix (en francs)

190 000

Prix suisse de la scène

Etaient nominés Compagnia Bacçalà (TI), Heinz de Specht (ZH/SG) et Manuel Stahlberger (SG). Lauréat : le duo de clowns Compagnia Bacçalà du Tessin.

Montant attribué (en francs) pour les prix et les cotisations sociales

60 600

Grand Prix suisse du théâtre / Anneau Hans Reinhart

Theater HORA (ZH): une République abritant des personnes atteintes d'un handicap mental.

Prix (en francs)	100 000
Montant total attribué (en francs) pour les prix et les cotisations sociales	359 000
Contribution à la Rencontre du Théâtre Suisse au théâtre (en francs)	165 000

Les mesures de promotion des Prix suisses de théâtre 2016 ont permis de soutenir le vernissage de la publication consacrée au *Theater HORA*, organisé à la Roten Fabrik de Zurich en collaboration avec la Société suisse du théâtre.

Musique

Prix suisses de musique, mesures de sensibilisation et promotion. L'Office fédéral de la culture est conseillé par le Jury fédéral de musique. Créé en 2014, le Grand Prix suisse de musique est décerné tous les ans.

Grand Prix suisse de musique

Lauréate

Sophie Hunger, (Berlin, Zurich), chanteuse de variétés

Montant du prix (en francs)	100 000
-----------------------------	---------

Les nominés au Grand Prix suisse de musique 2016 étaient :
Susanne Abbuehl (Lucerne) / Laurent Aubert (Genève) / Philippe Jordan (Paris/Vienne) / Tobias Jundt (Berlin) / Peter Kernel (Barbara Lehnhoff et Aris Bassetti; Iseo) / Matthieu Michel (Vevey) / Fabian Müller (Zürich) / Nadja Räss (Einsiedeln) / Mathias Rüegg (Vienne) / Hansheinz Schneeberger (Bâle) / Colin Vallon (Vevey/Bâle) / Hans Wüthrich (Arlesheim) / Lingling Yu (Puplinge) / Alfred Zimmerlin (Uster).

Montant du prix (en francs) 25 000 par musicien.

Montant total de tous les prix, cotisations sociales comprises	468 000
--	---------

Organisations d'acteurs culturels professionnels

Soutien des associations professionnelles dans les différentes disciplines culturelles.

Arte e Design	Visarte Form Forum	331 247 113 570
Cinema	Schweizer Trickfilmgruppe (GSFA) Schweizer Syndikat Film und Video SSFV Verband Filmregie und Drehbuch Schweiz ARF-FDS	75 714 66 249 132 499
Letteratura	Autrici e autori della Svizzera AdS	359 640
Musica	Association des musiciens suisses (Action Swiss Music) Schweizer Musik Syndikat SMS Schweizerischer Musikerverband SMV Association suisse des musiciens (ASM)	66 249 66 249 123 035 189 284
Danza	Danse Suisse Reso	279 194 255 533
Teatro	Theater für junges Publikum assitej Teatri associati della Svizzera italiana TASI Berufsverband der freien Theaterschaffenden ACT Associazione artisti – teatri – promozione atp Schweizerischer Bühnenkünstlerverband SBKV Schweizerischer Bühnenverband Syndicat Suisse Romand du Spectacle SSRS	23 661 9 464 129 660 189 284 92 749 176 520 66 249
Totale in franchi		2 746 050

Culture et société

<hr/> Chef de section <hr/>	David Vitali
<hr/> Budget 2016 <hr/>	39,1 millions de francs
<hr/> Nombre de postes de travail <hr/>	7,62 *
<hr/> Nombre de collaborateurs <hr/>	10,58 *
<hr/> Bases légales <hr/>	Art. 40 Cst. Suissesses et Suisses de l'étranger ; art. 69 Cst Culture ; art. 70 Cst Langues ; loi sur l'encouragement de la culture LEC ; loi sur les écoles suisses à l'étranger LESE ; loi sur les langues (LLC)

* Moyenne 2016, sans les collaborateurs financés sur des fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des Hautes écoles

L'Office fédéral de la culture œuvre à la reconnaissance et à la mise en valeur de toutes les cultures en Suisse et soutient la participation à la vie culturelle. Pays plurilingue et multiculturel, la Suisse possède une vie culturelle diversifiée et marquée par les ancrages locaux et régionaux. L'Office fédéral de la culture compte parmi ses tâches le développement de cette diversité ainsi que la promotion des rencontres et des échanges entre les différentes communautés linguistiques et culturelles.

L'Office fédéral de la culture a pour tâche de promouvoir le plurilinguisme, la formation culturelle (encouragement de la lecture, formation musicale, écoles suisses à l'étranger) et la participation à la culture (culture populaire et activités culturelles déployées par des amateurs, gens du voyage). Il traite encore des questions générales de politique culturelle, notamment dans les domaines des relations internationales, des statistiques et de l'économie culturelle.

Encouragement des langues

Service en charge de la politique des langues de la Confédération.
Soutien aux cantons, aux organisations et institutions et à des projets.

Conservation/encouragement des langues et cultures romanches et italiennes

Grisons	4 857 200
Tessin	2 429 200
Total en francs	7 286 400

Mesures encourageant la compréhension

Soutien des échanges scolaires (Art. 9 OLang)	Fondation ch pour la collaboration confédérale	764 575
	Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM)	596 000
Mesures de promotion des langues nationales dans l'enseignement (Art. 10 OLang)	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	297 414
Mesures de promotion de la connaissance par les allophones de leur langue première (Art. 11 OLang)	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	368 170
Mesures de promotion de la langue et culture italiennes en Suisse		813 660
Soutien d'un centre de compétence scientifique pour la promotion du plurilinguisme (Art. 12 OLang)	Institut du plurilinguisme de l'Université de Fribourg et de la Haute école pédagogique de Fribourg	1 555 000
Soutien des agences de presse (Art. 13 OLang)	Schweizerischer Feuilletondienst	206 808

Soutien d'organisations (Art. 14 OLang)	Association pour la promotion de l'enseignement plurilingue en Suisse (APEPS)	8 000	
	Aux Arts etc.	19 400	
	Coscienza svizzera	58 200	
	Fondazione lingue e culture	33 950	
	Forum für Zweisprachigkeit / Forum du bilinguisme Biel/ Bienne	155 800	
	Forum Helveticum	92 150	
	Service de presse suisse	126 100	493 600
Soutien des cantons plurilingues (Art. 17 OLang)	Bern	436 000	
	Freiburg	436 500	
	Graubünden	363 750	
	Wallis	385 000	1 621 250
Total en francs			6 716 477

Écoles suisses à l'étranger

Soutien de 17 écoles suisses à l'étranger et encouragement de la formation de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger dans d'autres sites par le biais de coopérations avec des écoles allemandes, françaises et internationales, de contributions aux cours et de contributions à l'acquisition de matériel didactique.

Contributions annuelles 2016

École	Elèves	Elèves suisses	Contribution en francs
Bangkok	226	43	668 500
Barcelone	631	145	1 715 933
Bergame	178	33	379 333
Bogotá	739	155	1 919 776
Catane	92	28	257 700
Lima	733	245	1 860 500
Madrid	544	83	1 176 833

Milan, Côme	473	142	1 443 200
Mexico-City, Cuernavaca, Querétaro	1'402	164	2 239 533
Rome	503	152	1 796 633
Santiago	739	180	1 872 000
Sao Paulo, Curitiba	1'357	184	2 155 000
Singapour	311	174	1 520 200
Total	7 928	1 728	19 005 142

Coopérations, cours et matériel didactique

Contributions annuelles 2016

	Site	Élèves suisses	Montant
Contributions pour les enseignants suisses de dix écoles allemandes	Hong Kong (2)	86	182 900
	Londres	27	100 000
	Nairobi	15	14 350
	New York	19	68 700
	Osorno	28	55 000
	Paris	16	46 570
	Quito (3)	38	119 500
	San José (Costa Rica)	40	58 800
	Santa Cruz (Bolivie)	15	43 900
	Tokyo	24	75 500
Total		308	765 220

Contributions pour un enseignant suisse dans une école française	Hong Kong	37	84 150
Total		37	84 150

Contributions pour des enseignants suisses dans des écoles internationales	Menlo Park (San Francisco)	26	37 400
	Ruiz de Montoya	40	100 560
	Vientiane	16	36 880
Total		82	174 840

Cours de langue et de culture et de civilisation	Argentine	58	5 670
	Hong Kong	86	17 000
	San Jeronimo	13	6 760
Total		157	29 430

Matériel didactique	Vientiane		4 360
Total			4 360

Contributions d'exploitation à l'éducation suisse – formation en Suisse	Berne	931	200 000
Total		931	200 000

Yéniches et Sinti

Soutien des Yéniches et des Sinti, reconnus comme minorité nationale, et de leur culture.

Radgenossenschaft der Landstrasse	429 500
Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses	210 000
Association JMS / Projet « Tour de sensibilisation »	50 000
Baumberger – Debrunner / Publication Mariella Mehr	10 000
Société pour les peuples menacés / Projet « Gens du voyage Roms en Suisse »	21 000
Total en francs	720 500

Promotion de la lecture, lutte contre l'illettrisme

Soutien à des institutions actives dans le domaine de la promotion de la lecture et de la lutte contre l'illettrisme ; soutien à des projets de lutte contre l'illettrisme ; soutien à des projets de promotion de la lecture au moyen des nouveaux médias.

Contributions annuelles à des organisations de promotion de la lecture	Bibliomedia Suisse	2 037 000
	Baobab Books	33 950
	Association des Bibliothèques interculturelles de Suisse INTERBIBLIO	70 000
	Institut Suisse Jeunesse et Médias ISJM	882 700
	Œuvres suisses des lectures pour la jeunesse OSL	67 900
Total en francs	3 091 550	

Contributions annuelles à des organisations de lutte contre l'illettrisme	Fédération suisse Lire et Ecrire	584 250
	Fédération suisse pour l'éducation des adultes FSEA	194 000
	Association des universités populaires suisses UP	97 000
Total en francs		875 250

Contributions à des projets Thème : Écoles et bibliothèques	AkzentaNova / Projet Lesementoren	16 800
	Association Roman des Romands / Projet Roman des Romands	45 000
	Baobab Books / Projets Buchbesuch / Kolibri	40 000
	Fracassi / Projet Fuel	25 000
	GmbH für gemeinnützige Kulturprojekte / Projet Schulhausroman	100 000
	Fondation pour l'écrit	40 000
Total en francs		266 800

Participation culturelle

Soutien de projets visant à renforcer la participation culturelle en favorisant l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux activités culturelles et à lever les obstacles à la participation à la vie culturelle :

Amis du Musée gruérien / Projet «Des histoires à partager : le musée à votre rencontre»	60 000
Haute école spécialisée bernoise / colloque «Ästhetische Bildung und kulturelle Teilhabe»	35 000
Festival Antigal / Projet «La Monstrueuse Parade»	50 000
Kunstmuseum de Thoun / Exposition «Geschichten»	60 000
Colloque «Encouragement à la participation culturelle» destiné aux services de promotion publics et privés	17 000
Pro Infirmis / Élargissement du label «Culture inclusive» à l'ensemble de la Suisse	100 000
Festival Ciné Jeunesse Suisse 2017–2019	90 000
Troupe de théâtre 400asa / Projet «POLDER – Become a story»	60 000
Association Filmkids / «Filmkids goes cinema» – projet de mise en valeur et de médiation	50 000
Association Movo / travail de performance avec les sourds et les malentendants	50 000
Association Meetingpoint Mozart / Parcours mozartien à travers la Suisse il y a 250 ans	30 000
Association Projektlabor / Projet modèle Kulturstifter 2017	20 000
Association Spiilplätz / Festival national des clubs de théâtre de jeunesse	40 000
Association Theatertreffen der Jugend Schweiz / Festival théâtral suisse de la jeunesse	50 000
Association pour la promotion des publics antiracistes / Festival «Laugh up. Stand up!»	10 000
Total	722 000

Formation musicale

Soutien à des projets extra-scolaires visant à promouvoir la formation musicale des enfants et des adolescents :

Arosa Kultur / Arosa Music Academy	28 000
Académie Internationale & Festival d'Eté de Musique / 7 ^e édition du festival	13 000
Association du Chœur Suisse des Jeunes / 22 ^e saison de concerts	23 000
Festival Septembre Musical / Festival OFF	8 000
Amis du Gstaad Menuhin Festival / Play@Gstaad	9 000
HELVETIAROCKT / Projets de relève 2016	40 000
Jeunesses Musicales Suisse JMS / Stage d'orchestre	14 000
Musikakademie de Bâle / Orchestre de jazz de jeunesse	25 000
Brass Band national des jeunes / cours d'été	28 000
Harmonie nationale des jeunes HNJ / Semaine de musique 2016	25 000
Association suisse des musiques / Prix Musique	5 000
Concours suisse de musique pour la jeunesse CSMJ	122 000
Orchestre symphonique Suisse des Jeunes OJSJ / Tournée 2016	103 000
Association suisse des Brass Band / Concours Solo & Quartett 2016	10 000
Ticino Musica International Classic	51 000
Association Festival européen des chœurs de jeunesse / 10 ^e édition du festival	213 000
Association Jolimont Musique / Camp de musique Villa Jolimont	13 000
Association showband.ch / Saison 2016	27 000
Association Show Szene Schweiz / Petit Prix Walo	25 000
Association Superar Suisse / Superar Suisse 2016	60 000
Festival Welt Jugendmusik de Zurich	158 000
Total en francs	1 000 000

Programme Jeunesse et musique

Soutien de cours et de camps de musique pour les enfants et les jeunes et de la formation des moniteurs :

Mise en place du programme, cours de formation des moniteurs J+M, organe d'exécution	688 500
--	---------

Manifestations et projets culturels destinés à un large public, traditions vivantes

Soutien à des manifestations et à des projets culturels s'adressant à un large public (fêtes culturelles populaires, journées nationales d'action, etc.) ; soutien et organisation de manifestations et de projets dans le cadre du thème prioritaire Traditions vivantes.

Manifestations et projets destinés à un large public	Association Tinguely / « Tinguely 2016 »	70 000
	Cantons Uri / Tessin / programme culturel Gothard	100 000
	Association Roma Jam Session art Kollektiv	20 000
	Projet théâtral « Centenaire de la Grève générale » 2018 à Olten	200 000
	Association Schweizerisches Trachten und Alpirtenfest / Fête d'Unspunnen 2017	100 000
	Association 600 Jahre Niklaus von Flüe / Projet théâtral « Vo innä uisä »	100 000
Total en francs		590 000

Thème prioritaire Traditions vivantes	CI pour la culture populaire suisse / projet Fonds de culture populaire 2015 / 2016	40 000
	Médiation culturelle suisse / Faire connaître les traditions vivantes	15 000
	Fondation Science et Cité / Projet «urban traditions»	72 500
Total en francs		127 500
Candidatures à la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO	Candidature UNESCO «Carnaval de Bâle»	13 000
	Candidature UNESCO «Gestion du danger d'avalanches»	18 000
Total en francs		31 000

Organisations culturelles d'amateurs

Soutien d'organisations culturelles d'amateurs actifs dans différents domaines culturels.

Contributions annuelles aux organisations	Association suisse des yodleurs	29 100
	Société fédérale des orchestres	35 890
	Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs	38 800
	Association suisse des musiques	116 400
	Union suisse des chorales	87 300
	Fédération nationale des costumes suisses	53 350
	Association suisse de la musique populaire	34 920
	Association pour le théâtre de marionnettes (UNIMA Suisse)	38 800
	Zentralverband Schweizer Volkstheater	58 200
Total en francs		492 760

Contributions à des projets	Association suisse des yodleurs / Relève et fêtes d'associations membres	70 000
	Fédération Suisse des Ecoles de Cirque / Labo'Cirque	20 000
	Maison de la musique populaire / camp de musique pour les enfants et les jeunes	10 000
	Association Hackbrett Schweiz / camp pour les jeunes	3 000
	Festival suisse de chœurs d'enfants et de jeunes à Lugano	100 000
	Fédération nationale des costumes suisses / formation de moniteur de danse	15 000
	UNIMA Suisse, Festival Figuresco théâtre de marionnettes	20 000
Total en francs		238 000

Statistiques et bases

La section Culture et société est en charge des questions et des études relatives à la statistique culturelle, à l'économie de la culture et aux bases de la politique culturelle. En collaboration avec l'Office fédéral de la statistique, elle travaille notamment à élargir le champ des statistiques culturelles suisses et publie la brochure *Statistique de poche de la culture en Suisse*, disponible en quatre langues. En 2016, elle a organisé, en collaboration avec Pro Helvetia, une étude et un colloque consacrés au crowdfunding dans la culture.

Affaires internationales

Représentation de la Suisse dans des organismes internationaux (UNESCO, Conseil de l'Europe, UE), préparation de rencontres internationales, gestion de programmes de coopération internationaux, coordination générale du domaine.

Cinéma

<hr/> <hr/> Chef de section	<hr/> Ivo Kummer
<hr/> Budget 2016	<hr/> 55 millions de francs
<hr/> Nombre de postes de travail	<hr/> 9.52 *
<hr/> Nombre de collaborateurs	<hr/> 12.75 *
<hr/> Bases légales	<hr/> Art. 71 Cst. Cinéma ; loi sur le cinéma, LCin

* Moyenne 2016, sans les collaborateurs financés sur des fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des Hautes écoles

L'Office fédéral de la culture soutient la production cinématographique et l'accès à la culture cinématographique et contribue à garantir la diversité de l'offre cinématographique sur le territoire. Le cinéma est constitutif de l'identité d'un pays. En Suisse, pays plurilingue et multiculturel, le marché du cinéma est fragmenté. L'industrie cinématographique en Suisse ne se bat pas à armes égales avec des pays comme la France ou l'Allemagne. Pour assurer sa survie, une intervention de l'Etat dans le soutien à la production et à la diffusion est nécessaire. L'offre cinématographique dans toutes les régions de Suisse n'est pas garantie par les seules entreprises de distribution. Là aussi, l'Office joue un rôle important, pour garantir que toutes les régions de Suisse accèdent à un cinéma varié et de qualité, en salles et dans les festivals.

Aide sélective

Soutien à la production, diffusion et exploitation de films sur la base de projets, évalués par les commissions.

Nombre de projets soutenus en 2016

20 films de fiction avec participation majoritaire, 26 documentaires, 5 documentaires pour la télévision, 21 courts métrages (documentaires, films de fiction et d'animation), 15 scénarios, 18 développements de projets (documentaires, films d'animation et multimédias), 9 traitements de film de fiction, 6 traitements de film d'animation, 5 traitements de documentaire, 2 postproductions de film de fiction, 1 postproduction de documentaire, 6 films de diplôme.

Promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse (PICS)

PICS encourage les producteurs à faire les dépenses générées par le tournage en Suisse. Il s'agit de faire en sorte que les travaux et les dépenses restent en Suisse ou soient davantage exécutés en Suisse.

Nombre de projets soutenus en 2016 : 7 films de fiction, 7 documentaires

Aide liée au succès

L'aide liée au succès calcule le montant d'un soutien sur la base du succès de la fréquentation et dans les festivals internationaux. Ces bonifications peuvent être réinvesties dans de nouveaux films et de nouvelles productions suisses.

Nombre de réinvestissements en 2016 : 234 demandes de réinvestissement pour des traitements, des scénarios, la production, la postproduction ; 108 projets de films de fiction, 105 projets de documentaires, 10 projets de films d'animation, 10 courts métrages, 1 projet transmédia.

Culture cinématographique

Soutien à des institutions et à des projets qui améliorent l'accès au cinéma ; soutien à la promotion et à la formation continue dans le domaine du cinéma.

Bénéficiaires en 2016 : 21 conventions de prestations (festivals, médiation, publications, promotion) et 24 projets particuliers.

Le cinéma en chiffres (versements)

Films et coproductions suisses	18 121 869
Promotion de l'investissement dans la cinématographie en Suisse (PICS)	856 786
Aide liée au succès (Succès Cinéma)	7 765 363
Aide additionnelle Suisse latine	500 000
Aide à la distribution des films suisses	1 039 739
Encouragement de la diversité de l'offre	421 045
Numérisation	629 094
Promotion de la culture cinématographique (festivals, promotion, formation continue, médiation)	9 090 767
Collaboration européenne	789 300
Fondation de la Cinémathèque suisse	9 182 700
Europe créative	4 536 739
Prix du Cinéma suisse 2016 / organisation du Prix du Cinéma suisse	57 872

Prix du Cinéma suisse 2016 / nominés	469 437
Fiduciaire	82 250
Total en francs	53 542 961

Production cinématographique :
Contributions de soutien versées

Fiction	Scénarios de film de fiction	639 900
	Réalisation	8 921 600
	Productions minoritaires	1 277 000
	Traitement	220 250
Documentaire	Développement de projets de documentaires	426 700
	Réalisation	3 063 140
	Productions minoritaires	318 000
	Traitement	30 000
Courts métrages, y compris autres films avec TV		1 326 350
Animation / Multimédia / Relève		1 063 830

Les contributions versées peuvent être consultées à partir de l'été 2017 sur www.bak.admin.ch/film.

Patrimoine culturel et monuments historiques

Chef de section	Oliver Martin
Budget 2016	27 millions de francs
Nombre de postes de travail	14,29*
Nombre de collaborateurs	18,67*
Bases légales	Art. 78 Cst. Protection de la nature et du patrimoine ; loi fédérale du 1 ^{er} juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage (LPN ; RS 451) ; ordonnance du 16 janvier 1991 sur la protection de la nature et du paysage (OPN ; RS 451.1) ; loi fédérale du 5 octobre 1990 sur les aides financières et les indemnités (loi sur les subventions LSu ; RS 616.1)

* Moyenne 2016, sans les collaborateurs financés sur des fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des Hautes écoles

L'Office fédéral de la culture est l'organe spécialisé de la Confédération en matière de protection des monuments historiques, d'archéologie et de protection des sites. En collaboration avec les cantons, il soutient des mesures de préservation, d'acquisition, de recherche et de documentation des localités, des sites archéologiques et des monuments et promeut la culture contemporaine du bâti. Il contribue ainsi au maintien de notre identité et à la diversité culturelle de notre pays. Le patrimoine reflète des valeurs, des croyances et des savoirs en constante évolution. Sa préservation est essentielle pour notre développement et pour notre qualité de vie. La diversité de nos monuments profite également au tourisme et à l'économie en général.

L'Office fédéral de la culture vérifie que les exigences du patrimoine, de l'archéologie et des sites protégés sont prises en compte dans l'accomplissement des tâches de la Confédération et il établit des expertises portant sur les objets placés sous protection fédérale. L'Office évalue également au cas par cas la nécessité de requérir une expertise de la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH) ou de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP).

L'Office fédéral de la culture gère un réseau d'experts indépendants dans les domaines des monuments historiques, de l'archéologie et de la protection des sites. A la demande des services cantonaux compétents, la Confédération désigne des experts qui conseillent et soutiennent les autorités cantonales lors de projets de restauration. Il donne ainsi à tous les

cantons la possibilité de bénéficier des connaissances les plus pointues en la matière. En 2016, un groupe de travail présidé par l'OFC a commencé à élaborer une stratégie pour la culture du bâti.

Aides financières

Soutien à des mesures de conservation sur la base de conventions-programmes et de décisions au cas par cas ; soutien à des organisations, des projets de formation, de recherche et de sensibilisation.

Conventions-programmes : contributions aux cantons 2016

AG	915 000	NW	256 000
AI	232 602	OW	270 000
AR	276 000	SG	840 000
BE	1 626 000	SH	310 000
BL	489 000	SO	516 000
BS	342 000	SZ	406 000
FR	673 000	TG	558 000
GE	599 000	TI	617 000
GL	266 000	UR	284 000
GR	797 000	VD	1 169 000
JU	364 000	VS	737 000
LU	709 000	ZG	321 000
NE	426 000	ZH	1 554 000
Contributions en francs			15 543 000

Aides financières de la Confédération au cas par cas

En 2016, des contributions au cas par cas destinées à des mesures pour l'archéologie et les monuments historiques ont été attribuées comme suit :

AG	Seengen	Hammerschmiede
AG	Brugg	Stapfer-Schulhaus
BE	Därstetten	Ruinen Bad Weissenburg
BL	Pfeffingen	Burgruine
BE	Vinelz	Taunerhaus, Stiftung Ferien im Baudenkmal, Übernahme und Studie Neunutzung
BS	Basel	Casino, archäologische Untersuchungen bei Umbau/Erweiterung und Restaurierung Musiksaal
FR	Le Mouret	Manoir de la Petite Riedera
GE	Genève	Chapelle des Macchabées (cathédrale St-Pierre)
GE	Genève	Immeuble La Clarté, exercice du droit de préemption par la Ville de Genève
GR	Disentis/Mustér	Benediktinerkloster, Klosterkirche St. Martin
JU	Clos du Doubs, Saint-Ursanne	Réaménagement des espaces publics
LU	Ebikon	Kloster Rathausen
LU	Hitzkirch Gelfingen	Seematte, Aufarbeitung Funde, Vorbereitung Publikation und Schutzmassnahmen
LU	Sempach	Kirchbühl 20 und 22
LU	Sursee	Archäologische Sondierungen Beckehof
LU	Triengen, Holdermatt	Archäologische Untersuchung Heideloch
OW	Engelberg, Grafenort	Kapelle Hl. Kreuz
OW	Sarnen, Gassen, Schwendi	Wohnhaus Buechholz
SZ	Freienbach, Ufenau	Haus zu den zwei Raben

UR	Silenen, Balmenegg	Hotel Maderanertal	
UR	Seedorf, Unterdorf	Pfarrkirche St. Ulrich und Verena	
VS	Montana, Montana-Crans	Ehem. Sanatorium Bella Lui	
VS	Sion	Site nécropole hallstattienne de Don Bosco	
VS	Leuk	Ringackerkapelle	
ZH	Rheinau	Archäologische Prospektion	
ZH	Zürich	Ausgrabung Neugestaltung Münsterhof	
ZH	Zürich, Zürich-Enge	Zürich-Versicherung «Projekt Quai» Rettungsgrabung	
Contributions en francs			9 081 925
<hr/>			
Recherche	Inventaire des installations à câbles, mise à jour de la base de données		
	CEN TC346 Coordination des contributions suisses aux normes européennes de construction, HKB		
	Stiftung zur Förderung der Denkmalpflege		
	ISIS (Suisse du sud-est GE, GR, TI), Inventaire du patrimoine industriel, ASHT		
	Numérisation des archives de Paul Collart, fonds Palmyre		
Total des montants alloués en 2016			371 600

Organisations	Centre national d'information pour la conservation des biens culturels NIKE	
	Patrimoine suisse SHS	
	International Council on Monuments and Sites ICOMOS Suisse	
	Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS	
	Archéologie Suisse AS	
	European Heritage Heads Forum EHHF	
Total des montants alloués en 2016		1 293 675
Formation et perfectionnement	« Mastro », cours sur les monuments historiques, Thiene (It), bourse pour 2 personnes	
	Colloque « Paysage, archéologie et tourisme » (Association ArchaeoTourism2012)	
	Série de conférences « Forum Denkmalpflege » (Université de Berne)	
	2 ^e Schweizer Kirchenbautag « Kirchenumnutzungen » (Université de Berne)	
	« Nécessaires ou superflus ? Les Principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse » Colloque et publication (Formation continue)	
	Colloque interdisciplinaire à l'occasion des 50 ans de la SCR et du VNPS	
	« L'ISOS et la Suisse construite de demain », colloque à Aarau	
Total des montants alloués en 2016		252 284

 Relations publiques

 Publication « Freiräume im Dorf »,
 Patrimoine suisse

 Artisan en conservation du patrimoine
 culturel bâti, relations publiques et réseau

 « Les Guides à pattes », préparation de
 trois nouveaux numéros de la série

 « Ausflug in die Vergangenheit », quatre
 publications et apps sur des balades
 archéologiques

 « Le passé pas à pas », trois publications

 Association « Welterbe Rhätische Bahn »,
 monitoring du paysage culturel et mise
 en valeur de la zone de la gare de Saint-
 Moritz

 Publication Müstair, couvent Saint-Jean,
 « Der Westhof »,

 Année des jardins 2016

 Journées du patrimoine mondial de
 l'UNESCO en Suisse, juin 2016

 Open House Zürich, architecture pour tous

 Publication sur la rénovation de l'immeuble
 de La Clarté à Genève

 Publication « Die frühmittelalterliche
 Skulptur Rhätiens »

 Publication « Wohnlandschaften verdichten.
 Siedlungen der Nachkriegszeit »

 Année du patrimoine 2018, campagne
 nationale de communication

 Total des montants alloués en 2016

 723 160

Expertises

Expertises dans le cadre de l'accomplissement des tâches fédérales ; expertises sur les objets sous protection de la Confédération ; gestion du secrétariat de la Commission fédérale des monuments historiques ; attribution de mandats d'experts fédéraux.

Expertises de l'Office fédéral de la culture, section Patrimoine culturel et monuments historiques	203
Expertises et prises de position de la Commission fédérale des monuments historiques	13
Mandats d'experts en cours	148

Bases et inventaires

Etablissement de bases de décision et de mesures de sensibilisation pour le patrimoine.

Publication : Restaurer, conserver, présenter. Patrimoine bâti et archéologique en Suisse, aides financières 2012–2015 de l'Office fédéral de la culture (OFC 2016)

Collection de brochures : Art des jardins & biodiversité, publié à l'occasion de l'année des jardins 2016, avec 7 brochures (OFC/OFEV/OFCL 2016)

Publications : Rapports d'experts 2015–2016 (OFC 2016)

Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse ISOS

Musées et collections

Chef de section a.i.

Benno Widmer

Budget 2015

16,2 millions de francs (y c. la surveillance des musées)

Nombre de postes de travail

13,5*

Nombre de collaborateurs

20,5*

Bases légales

Art. 69 Cst Culture ;
loi sur l'encouragement de la culture LEC ;
loi sur le transfert des biens culturels LTBC ;
loi sur les musées et les collections LMC

* Moyenne 2016, sans les collaborateurs financés sur des fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des Hautes écoles

L'Office fédéral de la culture gère les musées et les collections de la Confédération et soutient les musées, les collections et les réseaux de tiers. La Suisse dispose en comparaison internationale d'une remarquable densité de musées et de collections d'art de très haute valeur. L'Office fédéral de la culture est responsable de quatre musées fédéraux et de plusieurs collections importantes qui reflètent l'évolution de l'art et de la culture en Suisse.

En prêtant les fonds de ses collections à des institutions fédérales et à d'autres institutions, l'OFC contribue au renforcement de la qualité de l'offre culturelle en Suisse et fait connaître la production culturelle suisse à l'étranger. Il est en outre responsable de l'application de la loi fédérale sur le transfert international des biens culturels et dirige le bureau de l'art spolié. L'OFC prend des mesures contre le commerce illicite des biens culturels et soutient la préservation des biens culturels meubles. Il négocie les conventions bilatérales avec les pays concernés, vérifie que le marché de l'art et les maisons de ventes aux enchères respectent les devoirs de vigilance, soutient les autorités douanières et favorise les échanges d'œuvres d'art dans les activités de prêt entre musées.

Contributions d'exploitation aux musées, aux collections et aux réseaux de tiers

Soutenir les institutions mentionnées dans le régime d'encouragement du DFI en leur allouant des contributions d'exploitation pour gérer, faire connaître et traiter scientifiquement leurs biens culturels et artistiques, promouvoir leurs activités de plate-forme consacrée à des sujets culturels spécifiques ou encore favoriser leur action en faveur d'un paysage muséal suisse vivant.

Musée du sport suisse, Bâle	145 500
Fondation de la maison des arts électroniques, Bâle	407 700
Fondation du Musée alpin suisse, Berne	989 400
Fondation du musée suisse d'architecture, Bâle	291 000
Fondation du musée suisse de l'habitat rural de Ballenberg, Hofstetten bei Brienz	485 000
Fondation du Musée suisse des transports, Lucerne	1 552 000
Swiss Science Center Technorama, Winterthour	679 000
Fondation suisse pour la photographie, Winterthour	1 260 000
Memoriav, Berne	3 018 600
Institut suisse de Rome	455 900
Fondation du Passeport Musées suisses, Zurich	97 000
Fondation de la Collection suisse de la danse, Zurich et Lausanne	504 400
Association des musées suisses, Zurich	145 500
Contributions d'exploitation en francs	<u>10 031 000</u>

Aides financières en faveur de la préservation du patrimoine culturel

Contribution à des musées et à des collections en faveur de mesures de recherches de provenance d'œuvres d'art spolié et de la publication des résultats. Contributions aux primes d'assurance versées par les musées lorsqu'elles empruntent des objets précieux dans le cadre de leurs expositions.

Contributions à des projets de recherches de provenance pour 2016 et 2017	Kunsthau d'Aarau	100 000
	Fondation Beyeler, Riehen	100 000
	Musée d'histoire et d'ethnologie, Saint-Gall	20 000
	Musée Kirchner, Davos	30 000
	Kunsthau de Zurich	70 000
	Kunsthau de Zurich	100 000
	Musée des Beaux-Arts de Bâle	100 000
	Musée des Beaux-Arts de Berne	100 000
	Musée des Beaux-Arts de Berne	100 000
	Musée des Beaux-Arts de Lucerne	46 051
	Musée des Beaux-Arts de Saint-Gall	97 782
	Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne	50 000
Contributions à des projets en francs		907 833
Contributions aux primes d'assurance	Fondation Beyeler, Riehen	100 000
	Fondation de l'Hermitage, Lausanne	100 000
	Centre Paul Klee, Berne	100 000
Contributions aux primes d'assurance en francs		300 000

Transfert des biens culturels et bureau de l'art spolié

Gestion de l'application de la loi sur le transfert des biens culturels, qui promeut la sauvegarde du patrimoine culturel meuble et combat le commerce illicite des biens culturels. Traitement des questions relatives à l'art spolié dans les années 1933 à 1945, coordination des travaux au niveau fédéral, conseil aux cantons et représentation de la Suisse face aux autorités étrangères en matière de transfert international des biens culturels. Négociation des traités bilatéraux sur les biens culturels, allocation d'aides financières pour la conservation de biens culturels menacés, contrôle du respect des devoirs de vigilance par le marché de l'art et les maisons de ventes aux enchères et délivrance de garanties de restitution aux musées.

Garantie de restitution aux musées

Nombre de demandes de garanties de restitution pour les musées en 2016	58
Nombre de décisions établies en 2016	49
objets	912
institutions prêteuses	95
pays de provenance	13

Examen de biens culturels en collaboration avec d'autres autorités cantonales et avec les cantons et contrôle des devoirs de vigilance

Nombre de procédures engagées d'examen approfondi de biens culturels	77
--	----

Musées et collections de la Confédération

Collection Oskar Reinhart « Am Römerholz » à Winterthour

En 1958, Oskar Reinhart fit don à la Confédération de sa collection d'art, de la maison où il résidait avec la galerie et le jardin attenants. La collection Oskar Reinhart, une des plus imposantes collections privées au monde, comprend des œuvres qui vont du 15^e au début du 20^e siècle. Les œuvres des maîtres de l'art français du 19^e siècle constituent le point fort de la collection. Le musée est ouvert au public depuis 1970.

Visiteurs	12 717
Visites guidées publiques	93
Visites guidées privées	130
Activités pédagogiques : ateliers, visites	39
Exposition (Trésors cachés de la collection)	1
Journée internationale des musées	1
Manifestation (Serata Italiana)	1
Concert au musée avec des étudiants	1
Publications (Glänzende EigenArt. Reihe Scripta manent Band II) Restauration	1
Coûts d'exploitation en francs *	349 000

* sans personnel, loyer, fonds du musée et les autres dépenses d'exploitation

Museo Vincenzo Vela à Ligornetto

En 1892, Spartaco Vela, fils de l'artiste Vincenzo Vela, fit don à la Confédération du château où il résidait, de sa collection de photographies et d'œuvres d'art. La collection comprend les œuvres de la famille Vela et celles de nombreux artistes contemporains. Vincenzo Vela est considéré comme l'un des artistes les plus importants de l'époque et du mouvement du risorgimento. En 1898, la villa de la famille Vela est devenue un musée ouvert au public. Le parc a été restauré en 2016.

Visiteurs	6 676
Expositions :	
<i>Con la luce di Roma</i> Photos de 1840 à 1870 de la collection Marco Antonetto (22.11.2015 – 19.06.2016)	
Installation de Pascal Schwaighofer <i>La classe sterile</i> (18.09.2016 – 20.11.2016)	
<i>La nourrice de Rita Hayworth</i> Katja Snozzi. Portraits photographiques (27.11.2016 – 05.03.2017)	
Visites	34
Activités pédagogiques (visites et ateliers)	123
«Quando una Stella si ferma al Vela» / marché de Noël	1
Concerts	7
Projections cinématographiques	1
Cours pour adultes en collaboration avec le «Centro Alchemilla», Balerna	4
Coûts d'exploitation en francs*	512 000

* sans personnel, loyer, fonds du musée et les autres dépenses d'exploitation

Musée des automates à musique de Seewen

En 1990, Heinrich Weiss-Stauffacher fit don à la Confédération de sa collection et du musée qu'il avait ouvert au public en 1979. En 2000, le musée modernisé rouvrait ses portes. Il abrite une des plus importantes collections de boîtes à musique, de boîtes à musique à disques, d'automates, de montres et de bijoux pourvus de mécanismes capables de produire de la musique ainsi que de grands automates à musique datant du 18^e siècle à nos jours.

Visiteurs	33 044
Hôte à la Nuit des musées de Bâle	1
Visites guidées publiques de l'exposition permanente	1 194
Visites guidées privées de l'exposition permanente	422
Classes d'école	38
Expositions temporaires	2
Restaurations	24
Concerts dans le cadre de l'automne musical de Seewen	2
Concerts et manifestations de la société du musée des automates à musique de Seewen (GMS)	7
Coûts d'exploitation en francs *	607 000

* sans personnel, loyer, fonds du musée et les autres dépenses d'exploitation

Musée du couvent Saint-Georges à Stein am Rhein

Le Musée du couvent Saint-Georges est l'un des couvents médiévaux les mieux préservés de Suisse. La Fondation Gottfried Keller en a fait l'acquisition en 1926, et la Confédération en est l'unique propriétaire depuis 1945. Le musée est ouvert d'avril à octobre.

Visiteurs	9 579
Visites guidées publiques	49
Visites guidées privées	40
Manifestations (Longue nuit des jardins du lac de Constance, Nord'Art Theaterfestival, Nuit des musées Hegau-Schaffhausen, exposition <i>Aus der Luft</i>)	4
Coûts d'exploitation en francs *	267 000

* sans personnel, loyer, fonds du musée et les autres dépenses d'exploitation

Collections d'art de la Confédération

Gestion administrative et conservatoire et médiation de la collection d'art de la Confédération (21 630 œuvres d'art, y c. le design) et de la collection de la fondation Gottfried Keller (6 370 œuvres). 12 360 œuvres sont conservées dans les musées suisses, 4 660 dans les bâtiments de l'administration fédérale et dans les représentations de la Suisse à l'étranger et 10 790 au centre des collections de Berne.

Restauration / conservation	116 800
Encadrement / pose de passe-partout	28 900
Photographies	10 900
Matériel, dépenses de biens et services	9 000
Prestations, transports	79 600
Total en francs	245 200

Fondation Gottfried Keller

En 1890, Lydia Welte-Escher a fait don à la Confédération d'une importante somme d'argent avec pour mandat d'acheter avec les revenus de cette fortune des œuvres d'art et de culture suisses majeures et ainsi empêcher leur vente à l'étranger. C'est ainsi qu'est née la plus importante collection d'art suisse. Une commission de fondation nommée par le Conseil fédéral décide de l'acquisition des œuvres. La collection (œuvres d'art et objets) est gérée en collaboration avec les collections d'art de la Confédération.

Montant des acquisitions en francs

1 400 000

Les œuvres suivantes ont été acquises avec le soutien de la fondation :
 La naissance du Christ et l'annonciation aux bergers, estampe incunable colorisée, gravure sur bois, de la collection de Gallus Kemli, vers 1460. Prêtée à la Bibliothèque abbatiale de Saint-Gall.
 Gotthard Schuh, 80 photographies (Vintage Prints) des années 1930 aux années 1960. Prêtées à la Fondation suisse pour la photographie.
 Jacques Sablet, La Tarantelle, 1799. Prêtée au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne.

Chiffres Office fédéral de la culture



L'Office fédéral de la culture en chiffres

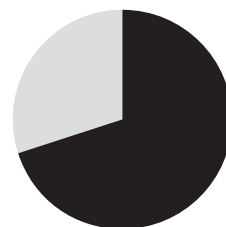
Compte 2016 (en mio. de francs)		174,6	100 %
Domaine des subventions (en mio. de francs)		141,2	81 %
Cinéma	53,4	38 %	
Patrimoine culturel et monuments historiques	26,5	19 %	
Ecoles suisses à l'étranger	15,8	11 %	
Langues et compréhension	14,1	10 %	
Musées et collections	11,0	8 %	
Prix et acquisitions (création culturelle)	5,2	3,5 %	
Promotion de la lecture	4,4	3 %	
Organisations culturelles	3,5	2 %	
Transfert des biens culturels	0,3	0,5 %	
Autres	7	5 %	
Total	141,2	100 %	
Domaine propre (en mio. de francs)		33,4	19 %
Personnel	14,9	45 %	
Autres dépenses de fonctionnement (notamment les musées)	8,3	25 %	
Autres (notamment les charges locatives, l'informatique et les conventions de prestations)	10,2	30 %	
Total	33,4	100 %	



Collaboratrices et collaborateurs de l'Office fédéral de la culture

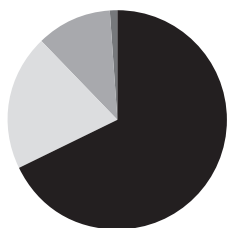
Nombre de collaborateurs	123,25
FTE	90,44







par sexe			
	Femmes	83,67	68 %
	Hommes	39,58	32 %





par taux d'occupation			
	1 – 89 %	86,75	70 %
	90 – 100 %	36,5	30 %



par langue			
	Allemand	67,6	68 %
	Français	19,9	20 %
	Italien	11,6	11 %
	Romanche	0,9	1 %



par âge			
	20 à 49 ans	77,83	64 %
	50 à 65 ans	44,42	36 %
	Âge moyen	46	

Moyenne 2016, sans les collaborateurs financés sur des fonds de tiers, les apprentis et les stagiaires des Hautes écoles, sans les collaborateurs de la Bibliothèque nationale (BN).

Éditeur

Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Rédaction

Nicole Fiore
Office fédéral de la culture

Layout

Nadine Wüthrich, Zurich

© Office fédéral de la culture
Berne, mai 2017



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC